

**Trévoux, le 14 avril 2026**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 20 avril 2026 à 19 h 15 (Mairie – salle du conseil)**

1. Délégations du conseil municipal au maire (article L2122-22 du CGCT) ;
2. Désignation des représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux ;
3. Désignation du représentant de la commune au sein de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain, SPL ALEC AIN
4. Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs ;
5. Désignation des membres élus à la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
6. Fixation du nombre et désignation des membres élus au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
7. Création des commissions municipales et élection de leurs membres ;
8. Création de la commission d'Appel d'Offre et désignation des membres ;
9. Création de la commission de Délégation de Service Public et désignation des membres ;
10. Adoption du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2026 ;
11. Questions diverses.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.

Dans le cadre des informations préalables, une discussion entre les conseillers municipaux sera organisée afin de fixer le jour et/ou l'horaire des séances de conseil municipal. Ceci dans l'attente de l'adoption prochaine du nouveau règlement intérieur de l'assemblée.

Le Maire  
Nathanaël DUFFIT MENARD

